



Victime accident non responsable non assurée

Par **blim**, le **11/03/2016** à **20:26**

bonsoir

je viens de me faire rentrer dedans. ma voiture n'est pas assurée. je sais c'est une infraction de conduire sans assurance :(((

j'ai rempli le constat en mettant tout correctement ce qui concernait les parties conducteur identité et carte grise mais pour la carte verte j'ai marqué n'importe quoi... je n'ai pas réussi à assumer, j'avais trop honte de dire que j'étais sans assurance..

maintenant si quelqu'un sait comment ça va se passer et m'aider à m'éclaircir!!

Étant donné qu'elle est en tort, son assurance va-t-elle me couvrir mes dégâts ou elle s'en foutra car j'ai un défaut d'assurance..

sur des forums on me dit que oui il y aura une prise en charge.. qu'en pensez-vous.. si certains ont connus ce cas

merci bcp à tous